

# HAÏTI

nouvelles  
images d'

BULLETIN MENSUEL DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE  
Supplément à Une Semaine en Haïti

## EDITORIAL

mai 2006 - n°46

Le mois de mai est souvent porteur de changement, de nouveauté. Les fleurs promettent des fruits, en Haïti comme ailleurs, mais on juge l'arbre à ses fruits. Les nouveautés du mois, en Haïti ce sont la nouvelle assemblée, le nouveau Président, l'expression d'une volonté de dialogue.

En lisant les résultats du dernier recensement de la population haïtienne (le quatrième de l'histoire d'Haïti) on remarque qu'Haïti a - aussi - l'une des populations la plus jeune de l'Amérique, avec 50 % de moins de 20 ans sur les 8.4 millions d'habitants recensés. Si ses enfants sont scolarisés dans le primaire à 49 %, Haïti est encore analphabète à 40 ou 60 %.

A pays jeune, langue jeune : la jeune langue d'Haïti c'est le créole. Haïti est le seul pays, avec les Seychelles, où le créole est langue officielle. Aujourd'hui, parlons de cette langue.

## DU CREOLE ? par Michèle Babinet, Joël Laban et Reynold Henrys\*.

« La langue maternelle en Haïti est le créole », Paul Vermande comme Rodney Saint Eloi, affirmaient cette évidence en tête de leurs articles, l'un sur la francophonie (NIH, novembre 2005), l'autre sur la littérature haïtienne (NIH, janvier 2006). Aussi avons nous envie, dans ce numéro de mai, de parler non pas créole mais du créole. Nous en parlerons à trois voix, ni en savants, ni en linguistes mais comme trois amis qui conversent : la « métropolitaine ignorante », le Martiniquais et l'Haïtien amoureux de leur langue maternelle.

D'où vient le mot ? On ne sait pas trop. « L'histoire de l'île d'Haïti mentionne le nom de Juan Criollo, chef marron de la région de Higüey vers 1548. Il résista quinze années durant à la puissance coloniale espagnole »<sup>1</sup>

Pour le dictionnaire général franco-espagnol Larousse, le mot espagnol criollo, en Amérique Latine, signifie tout ce qui est autochtone, national, par rapport à tout ce qui est étranger.

« Les parlers créoles » dit le dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, le Robert, « sont des langues mixtes, provenant du contact du français, de l'espagnol, du portugais avec des langues indigènes ou importées ».

**Michèle Babinet** est membre du Collectif Haïti de France et de Alpha Haïti,  
**Joël Laban** est journaliste,  
**Reynold Henrys** est membre du Collectif Haïti de France et professeur de créole

« Contact » dit tranquillement le dictionnaire, la réalité c'est que l'acte de naissance de ces langues créoles se nomme colonisation, se nomme esclavage. C'est une langue qui se crée dans la nécessité, dans un besoin d'intercompréhension, d'intercommunication, dans la réalité économique et sociale de l'esclavage !

Ces langues, précisent Joël et Reynold, sont les langues les plus jeunes de l'humanité !

Le créole dont nous parlerons ici peut être défini comme ayant une base lexicale française, c'est-à-dire que la majorité du lexique est française mais des langues amérindiennes et surtout africaines ont aussi apporté du vocabulaire.

<sup>1</sup> Carlos Esteban Deive « La esclavitud del negro en Santo Domingo' (1980) - Cité par Jeannot Hilaire « Introduction au créole haïtien » - Edikreyol (1992), p.5.

Ce créole auquel nous nous intéressons est parlé par environ 10 millions de personnes. C'est une famille de langues, celles parlées en Haïti, aux Antilles françaises et en Guyane sont sœurs, avec des distances, quelques difficultés de compréhension, mais ne c'est pas un problème s'il y a un effort ou une nécessité d'échange. Les relations avec le créole parlé dans l'Océan Indien ou en Louisiane seraient plutôt de l'ordre du cousinage, avec plus de difficultés de compréhension réciproque.

Les créoles martiniquais et haïtiens ont donc une racine latine par l'intermédiaire du français et l'ami Reynold ajoute, pince sans rire : c'est la dernière langue romane, d'après certains !

Mais si l'essentiel du vocabulaire est venu de la langue du colon, la grammaire n'est pas celle du français : les déterminants et la syntaxe viennent de langues africaines ; un exemple : on dit « cette chaise » en français ; mais « chèt tala » en Martinique et « chèz sa a » en Haïti. On peut repérer l'influence de la langue Fon, parlée au Togo et au Bénin, notamment dans les mots du Vaudou haïtien.

On ne s'est sérieusement préoccupé d'écrire le créole haïtien que depuis la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle (même s'il y a eu des textes écrits bien avant l'Indépendance, comme celui de Sonthonax, commissaire envoyé par la Convention).

Une graphie officielle a été promulguée en septembre 1979 et, depuis 1987, le créole est reconnu comme langue officielle à côté du français. La Constitution a été écrite en français puis traduite. Dans la pratique, la Constitution est assez souvent présentée comme la « manman-lwa ». (La loi-mère). Joël et Reynold observent que tout ce qui porte des fruits, ce qui est très important, est « manman » en créole.

La trouvaille manman-lwa a eu un réel succès en Martinique auprès de ceux qui croient en la puissance de créativité de la langue, en ses ressources.

Oui, les ressources existent, pourtant, même en Haïti où il occupe une place importante à la radio et à la télé, le créole est actuellement très menacé.

La plupart des musiciens, des cadres politiques ou militants associatifs ne se soucient guère d'utiliser, de trouver le mot créole. Dans les médias, la langue se trouve constamment mise à mal. On se contente si souvent de créoliser la prononciation ou l'orthographe et, ce qui est nettement plus dangereux, on fait violence à la syntaxe, on la force à se franciser.

La moindre faute de français entraîne facilement raillerie, mépris ; elle peut même provoquer un drame, ceci dit sans aucune exagération. Alors qu'en créole, c'est comme si la faute n'existe pas.

Par exemple, on utilise à tout va le mot « kilti » (culture) alors que, pour les paysans, la grande majorité, il se réfère uniquement à la pratique agricole, alors qu'existe « levasyon » pour dire la culture transmise de génération en génération (coutumes, traditions, cuisine, fêtes, langage...) et, par ailleurs, « eklerasyon » pour la culture acquise à travers l'école entre autres voies<sup>2</sup>.

On emploie donc le plus souvent, dans les médias courants, un langage qui exige, pour le comprendre, de connaître le français, d'avoir été scolarisé. Et c'est à l'unilingue créolophone, à

l'analphabète de se débrouiller. Et s'il ne comprend pas, ou comprend de travers, tant pis pour lui !

Le soucieux de sa langue peut toujours apparaître comme conservateur, puriste, intégriste et, pourquoi pas, s'il est antillais français, indépendantiste. Nos amis, le disent en riant mais ils insistent sur certaines choses. Tout d'abord, rappellent-ils, la langue, le langage sont première médiation au monde et cette langue créole est marquée par le contexte de domination, par la douleur dans laquelle elle est née. Elle paie, jusqu'à aujourd'hui son origine. « Cette trace archéologique », selon le mot de Dany-Bébel Gisler<sup>3</sup> charrie ce que nous sommes, dit Joël, et cela explique qu'elle soit refoulée, rejetée souvent et se trouve en pleine « délexification ».

Il y en a qui pensent que la disparition du créole ou sa réduction au rôle d'amuse-gueule, serait la condition indispensable pour qu'Haïti prenne d'un pied sûr la route du progrès. Je veux bien, dit Reynold, si les paysans peuvent manger à leur faim, avoir accès à la terre, à l'eau, aux soins médicaux, si le pays peut accéder à la dignité en perdant sa langue. Mais peut-on y arriver sans le créole à la juste place ?

Je ne défends pas le créole, je défends ceux qui le parlent, le sentent, le vivent ; tous les créolophones, en premier lieu les unilingues laissés à la périphérie, aussi les bilingues perturbés, « astructurés », mal à l'aise dans leur rapport avec le français, une langue qui leur a été si mal enseignée. En manquant de respect au créole, ils sont eux aussi en souffrance, ils touchent sans le savoir, une part « indéchouquable » d'eux-mêmes.

Rien n'interdit au créole de tout dire. En 1988, sous la direction d'Edouard Glissant, le *Courrier de l'Unesco* publiait, Kourilèt, un numéro spécial en divers créoles dont ceux de la Dominique, de la Guyane, de Guadeloupe, de la Martinique, d'Haïti, de Sainte Lucie, des traductions de textes à caractères scientifique et technique.

Cela dépend du désir et des moyens mis en œuvre. Le créole n'a pas d'avenir solide sans décision politique, sans force économique. Aujourd'hui, la langue de la misère c'est le créole mais la dignité ne doit pas être imposée, elle doit s'acquérir dans cette langue et permettre de s'ouvrir à d'autres<sup>4</sup>. Une « bonne » francophonie ne devrait-elle pas s'atteler à donner au créole toute sa place et sa dignité et enseigner le français avec les techniques du Français Langue Étrangère ?

Langue officielle auxiliaire ou langue officielle à part entière ?  
Langue d'enseignement, langue aussi objet d'enseignement ?  
L'avenir le dira.

---

Pour info, des cours de créole haïtien sont possibles en Région Parisienne. Voir auprès de Reynold Henrys, 01 43 49 56 17 / 06 84 67 58 59/ reynold.henrys@laposte.net

**Avis aux lecteurs !** L'équipe de rédaction de Nouvelles Images d'Haïti est ouverte à toute proposition, critique, remarque sur les articles qui paraissent. N'hésitez pas à lui donner votre avis.

---

<sup>3</sup> Anthropologue guadeloupéenne.

<sup>4</sup> Ne pas oublier la place de plus en plus importante occupée par l'anglais et l'espagnol en Haïti.

---

<sup>2</sup> La langue haïtienne en 10 étapes, Roger E. Savain, 1995. Schenkman Books, p.83.

- ✓ 26 mai, Paris : **Adjabel** en concert à l'Olympic Café, à 21 heures, 20 rue Léon, Paris 18, M° Chateau-Rouge, 7 - 9 €
  - ✓ 2 juin, Paris : Carrefour sur Haïti au Salon des Initiatives de Paix, à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette. Avec **Chenet Jean-Baptiste, de Justice et Paix Haïti**. De 10h30 à 12h30. Contact : CCFD, 01 44 82 80 00
  - ✓ 3 juin, Paris : concert de **Gospel, au profit de l'association Mimosa**, à 20h, au Temple Protestant, 5 rue Roquépine. Métro : Saint-Augustin. 10 - 12 euros. Contact : 06 80 40 07 06 - r.edmond@wanadoo.fr
  - ✓ 3 et 4 juin, Chamarande (91) : **Rencontres nationales des acteurs de la solidarité franco-haïtienne**. Contact : 01 43 48 31 78
  - ✓ 4 juin, Chamarande (91) : **Assemblée Générale du Collectif Haïti de France**. Contact : 01 43 48 31 78
  - ✓ 3 et 4 juin, Gerzat (63) : **Deux journées sur Haïti**. Toutes les info sur : <http://www.fondation-aide-aux-enfants-haiti.org/>
- (Pour connaître l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr), rubrique Agenda)

## L'ACTUALITE DU MOIS

### HAÏTI : NOUVELLE ASSEMBLEE, NOUVEAU PRESIDENT

31 % des électeurs ont participé au second tour des législatives. Les résultats définitifs, proclamés le 6 mai, donnent 27 sénateurs et 86 députés élus. Il reste 3 sièges à pourvoir au Sénat et 13 à la Chambre des Députés pour lesquels on recommencera le second tour, à la suite de contestations. René Préal avait rappelé « le rôle déterminant du parlement » et confirmé l'engagement de pourparlers avec un ensemble de partis et de regroupements. Il semble que les discussions ont été fructueuses, plusieurs partis affirment leur volonté de collaborer avec René Préal. Au sénat, la plate forme l'Espoir aura une majorité relative. A la chambre des Députés, elle sera la force la plus importante mais ne pourra gouverner seule. Les partis politiques se sont mis d'accord pour que les deux bureaux qui vont diriger leurs travaux (5 membres chacun) aient une composition pluraliste et soient présidés par un membre de la plate forme l'Espoir.

La première assemblée plénière de la 48<sup>ème</sup> législature a eu lieu le 9 mai et René Préal a inauguré son second mandat de président de la République le dimanche 14 mai. Face aux députés et sénateurs il a juré, en créole, « d'observer fidèlement la constitution et les lois de la République ». Le nouveau président de l'Assemblée Nationale, le sénateur Jean Lambert lui a passé l'écharpe présidentielle rendue par le Président intérimaire Boniface Alexandre.

Des applaudissements, quelques slogans hostiles aux dirigeants intérimaires, des manifestants

demandant le retour d'Aristide puis le Te Deum à la Cathédrale et le premier discours à la nation devant la foule, et en présence des plus hautes autorités de l'Etat ont marqué cette journée du 14 mai.

Aux toutes dernières nouvelles, le Premier ministre choisi par René Préal serait Jacques Edouard Alexis. Cet agronome avait déjà dirigé un gouvernement en 2000 et 2001 durant le premier mandat de René Préal ; ce choix devra être ratifié par les deux chambres.

### SOUVERAINETÉ ET AIDE INTERNATIONALE

Le 18 mai, pour le 203<sup>ème</sup> anniversaire de la création du drapeau haïtien, le nouveau président commentant l'hymne nationale « La Dessalinienne » a insisté sur le couplet : « du sol, soyons seuls maîtres ». La présence onusienne n'est pas la seule raison de cette perte de souveraineté nationale, il a ajouté : « tant que nous demanderons de l'aide à la communauté internationale nous sommes comme des enfants et nous ne sommes pas les maîtres de notre sol ». « Il faut créer de la richesse, pour créer cette richesse, on doit favoriser les investissements, pour attirer les investissements il faut la paix, et pour la paix, le dialogue.

#### Les perspectives

Un accord dit Petrocaribe vient d'être signé avec le Venezuela, garantissant la fourniture de 5 000 barils de pétrole par jour. L'Etat Haïtien aura 3 mois pour payer au Venezuela 60 % de la somme due et 25 ans pour payer le solde, à un taux d'intérêt de 1% l'an. Le gouvernement vendra les produits pétroliers au secteur privé au prix du

marché et la différence ira à un fonds de développement. Un collectif critique la façon dont René Préal à l'intention de gérer ce dossier.

Lors d'un voyage au Canada, René Préal avait rappelé l'importance du maintien de l'aide à très court terme. Et le Canada a annoncé une aide supplémentaire de 48 millions de dollars canadiens.

Quand à la France, dont le ministre des Affaires Etrangères, Philippe Douste Blazy était présent lors de la cérémonie d'investiture, elle s'est dit décidé à « se faire l'avocat d'Haïti dans un processus d'annulation de sa dette envers le FMI et la Banque Mondiale ». Et s'engagerait à « augmenter de 50 à 60 % son aide bilatérale » (actuellement d'environ 7 à 8 millions d'euros par an). L'aide de la France représente 25 % de l'aide globale de l'Union Européenne à Haïti.

Enfin l'ensemble des bailleurs de fonds et les pays contributeurs de troupes pour la mission de l'ONU en Haïti se réunissent le 23 mai à Brasilia. J-G Valdes actuel chef de la Minustha a rappelé, avant de céder son poste au diplomate Guatémaltèque, Ed. Mulet, que 1.2 milliards de dollars avaient été promis pour Haïti en 2004, sur lesquels 800 millions seulement ont été déboursés.

Pour terminer, le célèbre économiste Jeffrey Sachs est venu en Haïti début mai à la demande de Kofi Annan pour donner quelques recommandations « thérapeutiques » pour Haïti. Il aurait mis l'accent sur l'amélioration du secteur agricole et le développement des exportations et du secteur touristique.

## Objectifs :

Soutien à des initiatives communautaires locales dans le domaine de l'éducation, de l'alimentation scolaire, de l'accès à l'eau, de la formation et des productions agricoles vivrières. Zanmi Lasanté Paris travaille avec Zanmi Lasanté en Haïti, qui intervient dans le département du Plateau Central.

## Projets réalisés ou en cours :

Missions pédagogiques, équipement d'un centre de ressources scolaires, création et financement d'une cantine scolaire, appuis aux projets communautaires de formation, réalisation d'une étude agronomique, organisation, financement et appui

d'un programme de formation agricole, étude préalable à l'implantation d'une « agri-école ».

A venir: pérennisation et extension du programme d'alimentation scolaire, envoi de formateurs, poursuite du programme de formation agricole, mobilisation pour l'eau (consommation, irrigation, assainissement).

## Coordonnées :

40 avenue de Saxe - 75007 Paris  
zanmiparis@mac.com / www.zanmiparis.org  
01 47 34 94 88 / 06 13 07 40 08

## A LIRE, A VOIR, A ECOUTER

✓ **L'espace caféier en Haïti**, Roger Michel, Editions Karthala IUED, Collection Monde Caribéen, 2005.

Géographe et agro-économiste, Roger Michel a fait ses études en Haïti. Il est aussi spécialiste en recherche en études du développement et connaît donc bien le monde agricole haïtien.

C'est l'histoire de la culture du café qui est tracée ici avec force détails et analyses. L'hydrologie, la climatologie, la géographie spécifique du pays, la démographie, l'élevage etc. viennent à raconter l'implantation de la culture du café et son appropriation par les colons, les anciens esclaves et les paysans ensuite. Jusqu'en 1789 le café est le premier produit agricole d'exportation après la canne à sucre. Nous suivons l'histoire du café en Haïti en parallèle de la grande Histoire qui est une des causes de la décadence de cette culture. L'offre et la demande, la mondialisation des marchés, la recherche de la qualité, offriront-elles la possibilité d'une restauration et d'une restructuration du secteur caféier en Haïti? Une question d'importance pour de nombreux paysans aujourd'hui.

## LE COLLECTIF HAITI DE FRANCE

### LES RENCONTRES NATIONALES

Dernière ligne droite pour l'organisation des rencontres nationales, pour le Collectif Haïti de France, la Plate Forme des associations Franco-Haïtiennes et l'Espace Partenariats Franco-Haïtiens. Les inscriptions des associations et collectivités participantes sont en cours. L'accueil est partout très enthousiaste, même si certains associations ne peuvent participer. Un premier résultat de ces rencontres: elles répondent bien à une attente de plus d'échanges de la part des acteurs de la solidarité franco-haïtienne.

Pour tout ceux qui ne peuvent pas participer, un compte rendu des débats sera diffusé.

Pour toute info : 01 43 48 31 78, Aurélie Eloy.

### ASSEMBLEE GENERALE 2006

Le Collectif Haïti de France organise son Assemblée Générale 2006 le dimanche 4 juin, de 14h30 à 17h30, dans le prolongement des Rencontres Nationales, à Chamarande, en Essonne.

Il s'agira de valider les bilans 2005 et de voter le projet 2006 et la nouvelle équipe du Conseil d'Administration.

Pour toute info : 01 43 48 31 78, Marion Fauré.

### COORDINATION EUROPE HAÏTI

La CoEH se réunit le 9 juin prochain au siège de Broederlijk Delen, à Bruxelles. Le Collectif Haïti de France y participera. Il s'agit de suivre les activités en cours de la CoEH, notamment, le travail des groupes thématiques (dette, souveraineté alimentaire, droits humains).

### COLLECTIF OUTRE MER

Le Collectif Outre Mer s'est réuni le 18 mai. La question de la situation des migrants haïtiens en Guadeloupe y a été abordée par les participants, dont le Collectif Haïti de France. Suite à la mission de Marion Fauré en Guadeloupe, fin juin, le Collectif Outre Mer évaluera les possibilités d'action sur ce sujet.

**Nouvelles Images d'Haïti** est un bulletin du **Collectif Haïti de France**

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78 - Inforépondeur : 01 43 48 20 81  
c o n t a c t @ c o l l e c t i f - h a i t i . f r / w w w . c o l l e c t i f - h a i t i . f r